

légales et officielles

www.pro-marchespublics.com / nr-legales.com

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRD, Centre Presse et autres presses habilitées :

E-mail : aof@nr-communication.fr - Tél : 02 47 60 62 10
NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nr-legales.com
Pour consulter un avis de marchés publics : www.pro-marchespublics.com

ANNONCES LÉGALES

Enquêtes publiques

PREFECTURE DES DEUX-SEVRES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 7 septembre 2023, une enquête publique est ouverte du **lundi 16 octobre 2023 au vendredi 17 novembre 2023**, soit 33 jours consécutifs sur le territoire des communes de SAINTE-EANNE, SALLES et SOUDAN, portant sur la demande d'autorisation présentée par la société PARC ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON, relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien comportant six éoliennes et trois postes de livraison, sur les communes précitées, installation qui relève des dispositions du titre Ier du Code de l'Environnement.

Cette demande d'autorisation environnementale constituée conformément aux articles R181-12 à R181-15-9 du Code de l'environnement comporte notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale sur cette étude d'impact.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête resteront déposés en mairie de SAINTE-EANNE, SALLES et SOUDAN, du lundi 16 octobre 2023 au vendredi 17 novembre 2023 afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, en mairie de SAINTE-EANNE, siége de l'enquête, et par voie électronique à l'adresse suivante : pref-contact-enquetespublics@deux-sevres.gouv.fr

Le président du tribunal administratif de Poitiers a désigné Monsieur Emmanuel DOUCHIN, magistrat honoraire, en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête. En cas d'empêchement, la préfète des Deux-Sèvres transfèrera sans délai la poursuite de l'enquête publique à Monsieur Bernard ALEXANDRE, désigné par le président du tribunal administratif de Poitiers, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Monsieur Emmanuel DOUCHIN se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations les jours et heures suivants :

- Lundi 16 octobre 2023 de 9h à 12h en mairie de SAINTE-EANNE
- Mardi 24 octobre 2023 de 8h30 à 11h30 en mairie de SOUDAN
- Jeudi 2 novembre 2023 de 9h à 12h en mairie de SALLES
- Vendredi 10 novembre 2023 de 14h à 17h en mairie de SALLES
- Vendredi 17 novembre 2023 de 13h30 à 16h30 en mairie de SAINTE-EANNE

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier sous format papier ou dématérialisé à la préfecture - service de la coordination et du soutien interministériels - Bureau de l'environnement - pendant les heures d'ouverture au public, sur rendez-vous (05.49.08.68.68).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête ou pendant la durée de celle-ci.

À l'issue du délai prévu à l'article 7 de l'arrêté préfectoral susvisé, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture des Deux-Sèvres - bureau de l'environnement et en mairies de SAINTE-EANNE, SALLES et SOUDAN, pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

La décision d'autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, assortie de prescriptions ou la décision de refus sera prise par arrêté de la préfète des Deux-Sèvres.

Des informations pourront également être demandées auprès de la société PARC ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON - 4ème étage Business Center - 3 avenue Gustave Eiffel - Télépôt 1 - 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale, les observations et propositions du public transmises par voie électronique ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet des services de l'État dans les Deux-Sèvres : <https://www.deux-sevres.gouv.fr/Publications/Annonces-et-avis/Enquete-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation/STE-EANNE/Projet-eolien-PARC-EOLIEN-DE-LA-PLAINE-DE-BALUSSON>

Les observations et propositions du public reçues par voie électronique, sont publiées et ont vocation à être publiées sur ce même site.

Entreprises, artisans, PME, PMI...

GAGNEZ EN PERFORMANCE... ne passez pas à côté d'un appel d'offres !

Inscrivez-vous gratuitement à l'alerte mail sur le nouveau site internet du groupe La Nouvelle République

www.pro-marchespublics.fr

Consultation gratuite des marchés publics et privés locaux et régionaux

Alerte mail gratuite avec vos critères de choix

la Nouvelle République | Membre du groupe francemarchés.com | Centre Presse

PRÉFECTURE DES DEUX-SÈVRES

Communes de AZAY-LE-BRÛLÉ, BÉCELEUF et SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

projets de classement d'arbres remarquables

En application de l'arrêté préfectoral du, il sera procédé du lundi 25 septembre 2023 au mardi 24 octobre 2023 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs, dans les communes de AZAY-LE-BRÛLÉ, BÉCELEUF et SAINT-PARDOUX-SOUTIERS à une enquête publique relative aux projets de classement de trois arbres remarquables (le Cormier de Chamier à AZAY-LE-BRÛLÉ, le Chêne du pigeonnier de Pouzay à BÉCELEUF et le Chêne dit de « Robert le Chouan » à SAINT-PARDOUX-SOUTIERS).

Pendant toute cette période, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête resteront déposés en mairies de AZAY-LE-BRÛLÉ, BÉCELEUF et SAINT-PARDOUX-SOUTIERS, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur situé au siège de l'enquête à la mairie de AZAY-LE-BRÛLÉ, 8 route de Quaireux Cerzeau - 79400 Azay-Le-Brûlé. Elles pourront aussi être transmises par voie électronique, en indiquant précisément en objet « projet de classement - arbres remarquables » à l'adresse mél suivante :

pref-contact-enquetespublics@deux-sevres.gouv.fr
Le dossier d'enquête publique et les observations reçues par courriel seront consultables sur le site internet des services de l'État dans les Deux-Sèvres :

<https://www.deux-sevres.gouv.fr/Publications/Annonces-et-avis/Enquete-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation/AZAY-LE-BRULE/Enquete-publique-relative-au-classement-de-3-arbres-remarquables>

Le président du tribunal administratif de Poitiers a désigné Mme Annie TURPAUD-GOUBAND, en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête. En cas d'empêchement, la préfète des Deux-Sèvres transfèrera sans délai la poursuite de l'enquête publique à M. Gilles RABAULT désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours et heures suivants :

- à la mairie de AZAY-LE-BRÛLÉ :
- lundi 25 septembre 2023 de 15h à 17h,
- mardi 24 octobre 2023 de 15h à 17h,
- à la mairie de BÉCELEUF :
- jeudi 28 septembre 2023 de 9h30 à 11h30,
- mercredi 11 octobre 2023 de 15h à 17h,
- à la mairie de SAINT-PARDOUX-SOUTIERS :
- samedi 7 octobre 2023 de 9h30 à 11h30
- mercredi 18 octobre 2023 de 9h30 à 11h30

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, sous format papier ou dématérialisé, à la Préfecture - Service de la coordination et du soutien interministériels - Bureau de l'environnement - pendant les heures d'ouverture au public, sur rendez-vous au 05 49 08 69 51.

À l'issue de l'enquête et des différentes consultations prévues dans le cadre de la procédure, les projets de classement seront soumis, pour avis, à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Deux-Sèvres. La décision susceptible d'intervenir est un arrêté ministériel de classement après avis de la commission supérieure des sites, perspectives et paysages qui siège à Paris.

Toute information complémentaire sur le dossier pourra être obtenue auprès de M. Sylvain PROVOST - Inspecteur des sites - DREAL Nouvelle-Aquitaine sylvain.provost@developpement-durable.gouv.fr / 05 49 55 65 98

PRÉFECTURE DES DEUX-SÈVRES

PROJETS DE CLASSEMENT D'ARBRES REMARQUABLES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de AZAY-LE-BRÛLÉ, BÉCELEUF et SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

En application de l'arrêté préfectoral du 16 août 2023, il sera procédé du **lundi 25 septembre 2023 au mardi 24 octobre 2023 inclus**, soit pendant 30 jours consécutifs, dans les communes de AZAY-LE-BRÛLÉ, BÉCELEUF et SAINT-PARDOUX-SOUTIERS à une enquête publique relative aux projets de classement de trois arbres remarquables (le Cormier de Chamier à AZAY-LE-BRÛLÉ, le Chêne du pigeonnier de Pouzay à BÉCELEUF et le Chêne dit de « Robert le Chouan » à SAINT-PARDOUX-SOUTIERS).

Pendant toute cette période, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête resteront déposés en mairies de AZAY-LE-BRÛLÉ, BÉCELEUF et SAINT-PARDOUX-SOUTIERS, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur situé au siège de l'enquête à la mairie de AZAY-LE-BRÛLÉ, 8 route de Quaireux - Cerzeau - 79 400 AZAY-LE-BRÛLÉ. Elles pourront aussi être transmises par voie électronique, en indiquant précisément en objet « projet de classement - arbres remarquables » à l'adresse courriel suivante :

pref-contact-enquetespublics@deux-sevres.gouv.fr
Le dossier d'enquête publique et les observations reçues par courriel seront consultables sur le site internet des services de l'État dans les Deux-Sèvres :

<https://www.deux-sevres.gouv.fr/Publications/Annonces-et-avis/Enquete-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation/AZAY-LE-BRULE/Enquete-publique-relative-au-classement-de-3-arbres-remarquables>

Le président du tribunal administratif de Poitiers a désigné Mme Annie TURPAUD-GOUBAND, en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête.

En cas d'empêchement, la préfète des Deux-Sèvres transfèrera sans délai la poursuite de l'enquête publique à M. Gilles RABAULT désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours et heures suivants :

- à la mairie de AZAY-LE-BRÛLÉ :
- lundi 25 septembre 2023 de 15h à 17h,
- mardi 24 octobre 2023 de 15h à 17h,
- à la mairie de BÉCELEUF :
- jeudi 28 septembre 2023 de 9h30 à 11h30,
- mercredi 11 octobre 2023 de 15h à 17h,
- à la mairie de SAINT-PARDOUX-SOUTIERS :
- samedi 7 octobre 2023 de 9h30 à 11h30
- mercredi 18 octobre 2023 de 9h30 à 11h30

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, sous format papier ou dématérialisé, à la Préfecture - Service de la coordination et du soutien interministériels - Bureau de l'environnement - pendant les heures d'ouverture au public, sur rendez-vous au 05 49 08 69 51.

À l'issue de l'enquête et des différentes consultations, les projets de classement seront soumis, pour avis, à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Deux-Sèvres. La décision susceptible d'intervenir est un arrêté ministériel de classement après avis de la commission supérieure des sites, perspectives et paysages qui siège à Paris.

Toute information complémentaire sur le dossier pourra être obtenue auprès de M. Sylvain PROVOST - Inspecteur des sites - DREAL Nouvelle-Aquitaine sylvain.provost@developpement-durable.gouv.fr / 05 49 55 65 98

Vie de sociétés



TEN FRANCE SCP D'AVOCATS

23 rue Victor Grignard - Pôle République Secteur 2 - 86000 POITIERS

BRETINEAU

Société à responsabilité limitée au capital de 453 000 euros
Siège social : 6 rue du Bas Chemin Puyssan 79390 THENEZAY
RCS NIORT 812 307 056

Aux termes d'une décision en date du 13 septembre 2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités location de matériels et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis La Gérance

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Marchés publics sup. à 90 000 Euros

niort agglo
Communauté d'agglomération du Niortais
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SIRET : 20004131700013. 79027 Niort Cedex.

Groupement de commandes : non.

Lien vers le profil d'acheteur :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : service des marchés publics.

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation : aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : attestation sur l'honneur de non interdiction de concourir (art. L. 2141-1 à L. 2141-5 du code de la commande publique).

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : non concerné.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : CV des moyens humains affectés pour l'exécution des prestations ainsi que leur certification professionnelle venant de chez Microsoft.

Technique d'achat : accord-cadre.

Date et heure limite de réception des plis : 20 octobre 2023 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : communauté d'agglomération du Niortais, ville de Niort et CCAS (service des systèmes d'information mutualisé entre ces structures).

Intitulé du marché : prestations autour des technologies Microsoft.

CPV principale : 50312600.

Type de marché : services.

Description succincte du marché : la consultation porte sur les technologies Microsoft utilisées pour l'administration des systèmes d'information de la Ville de Niort (VDN), du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Niort (CCAS) et de la Communauté d'agglomération du Niortais. Les prestations concernent l'assistance, les projets d'installation de modules complémentaires, de développement complémentaire, d'évolution d'utilisation des logiciels, de transferts de compétence et d'expertise.

Lieu principal d'exécution du marché : Niort (79000).

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Marché alloti : non.

Visite obligatoire : non.

Autres informations complémentaires : la forme de l'accord-cadre est mixte : marché subsequent et à émission de bons de commande. Pour l'analyse de l'offre, un cas pratique est proposé aux soumissionnaires.

Date d'envoi du présent avis : 22/09/2023.

Avis d'attribution

Celles-sur-Belle
Commune de Celles-sur-Belle
AVIS D'ATTRIBUTIONMme Sylvie BRUNET, maire, 1, avenue de Limoges, 79370 Celles-sur-Belle. Tél. : 05.49.79.80.17. Fax : 05.49.32.95.10.
Mèl : mairie-cellesurbelle@wanadoo.fr

Objet : travaux de voirie 2023.

Nature du marché : travaux.

Procédure adaptée.

Attribution du marché : date d'attribution : 06/09/2023. Marché n° : 7/2023. BONNEAU ET FILS, 20, route des Ecoles, 79220 Sainte-Ouenne. Montant indéfini.

Renseignements complémentaires : tranche ferme avec variante : 69 525,35 euros HT. Tranches optionnelles : 67 983,80 euros HT.

Envoi le 22/09/2023 à la publication.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.pro-marchespublics.com>